



L'activité était momentanément suspendue pour raisons évidentes liées au Coronavirus.

« **Dans le cadre de la réouverture progressive des frontières prévues au cours des prochaines semaines, l'accueil du service des visas a repris depuis le 29 juin 2020. La relance de l'activité sera graduée et adaptée aux contraintes sanitaires** », a annoncé sur son site internet l'Ambassade de France à Yaoundé, précisant que « **seules certaines catégories de demandeurs peuvent prendre rendez-vous** » pour le moment.

La chancellerie française indique que les demandeurs de visa pour études et de visa pour motif familial sont autorisés à prendre rendez-vous en ligne via le portail France-visas.

Par ailleurs, sont notamment exclus, « **les demandeurs de visa touristique, ce dernier étant impossible à obtenir dans le contexte sanitaire actuel puisque le tourisme ne relève pas de la catégorie des voyages essentiels** ».

Pour rappel, à cause du Coronavirus, les pays de l'espace Schengen, avaient pris une mesure forte, celle de fermer à partir du mois de juillet leurs différentes frontières extérieures à tous les pays du continent africain, excepté le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et le Rwanda.

Cette politique a pour but d'éviter une nouvelle contamination au Coronavirus dans l'Union

Européenne. Le gouvernement Camerounais avait réagi, indiquant qu'il va mener une action diplomatique afin que la situation soit reconsidérée.